

Logement : Mgr Delannoy répond à Cécile Duflot

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 6 décembre 2012



Surpris par les propos de **Cécile Duflot**, l'évêque de Saint-Denis déclare dans [La Vie](#) :



"L'Église n'a pas attendu la menace de réquisition brandie par la ministre du Logement pour agir dans le domaine de la solidarité et pour prendre des initiatives en faveur des personnes qui vivent dans la rue. Dans mon diocèse, cela fait déjà plusieurs semaines que nous sommes mobilisés. Avec le Secours catholique, nous avons sensibilisé les paroisses de la Seine-Saint-Denis afin de constituer des équipes de bénévoles capables d'accueillir des sans-abri dans des salles paroissiales. Des paroisses ont déjà répondu à l'appel."

"Il faut déjà commencer par distinguer les biens immobiliers qui appartiennent à des congrégations ou à des communautés religieuses et ceux qui relèvent des diocèses. Pour les premiers, la Conférence des religieux et religieuses de France a déjà eu l'occasion de dénoncer le mauvais procès qui leur est fait. Le patrimoine diocésain permet, quant à lui, de loger les prêtres et de proposer les activités paroissiales. Dans mon diocèse, comme ailleurs, aucun bâtiment n'est inutilisé de manière durable. Certains logements qui n'ont pas une affectation pastorale immédiate peuvent être mis en location ou abriter des associations humanitaires et caritatives, mais toujours de manière provisoire, afin de préserver la possibilité d'une future utilisation pastorale. Vu l'état des finances de beaucoup de diocèses, aucun évêque ne peut se payer le luxe de conserver des bâtiments inoccupés. C'est une illusion de penser que l'Église disposerait de centaines de logements disponibles."

"Il faut rappeler que chaque diocèse est autonome financièrement et que les locations immobilières restent marginales par rapport à l'ensemble des ressources. Il suffit d'aller sur Internet pour s'en apercevoir. Comme la loi l'oblige, les comptes de chaque diocèse sont publiés chaque année. La transparence est totale. Il faut en finir avec les vieux fantasmes : l'Église catholique ne possède aucun trésor caché. Elle a même du mal à boucler ses fins de mois."

"J'invite madame Duflot à venir dans notre diocèse, pour visiter les lieux où nous hébergeons des sans-abri et où les chrétiens font preuve d'une solidarité exemplaire. Le manque de logements est pour nous une question essentielle qui touche à la dignité humaine et au respect des personnes. Sur cette question nous serons toujours disponibles pour dialoguer avec madame Duflot."